

Transport en commun dans le Grand Agadir : Entrée en service des autobus d'Alsa

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-09-2010 01:57:08

Comme d'autres villes du Royaume, l'agglomération du Grand d'Agadir a connu, ces dernières années, de gros problèmes en matière de transport en commun. En effet, le service ne répondait plus aux attentes des citoyens qui ont notamment souffert d'un déficit en bus.

Aussi, conscientes de la gravité de la situation et de leurs responsabilités en la matière, les autorités centrales et locales, ainsi que les communes concernées ont-elles décidé de déléguer la gestion du transport urbain et périurbain d'Agadir à un opérateur ibérique, en l'occurrence la société Alsa qui assure ce même service à Marrakech depuis 1999.

A la fin de la phase préparatoire, la société délégataire a présenté, aux autorités locales et aux élus des communes d'Agadir, le parc des bus qui assureront le démarrage du service à partir du 1er septembre 2010. Cette présentation a eu lieu mardi matin à la place Al Amal.

Appartenant à la marque suédoise Scania, les véhicules, qui ont été fabriqués au Maroc, intègrent les dernières nouveautés en matière de sécurité, de confort et de respect de l'environnement. Ce sont des bus neufs équipés d'un plancher surbaissé et d'une rampe pour accès des personnes à mobilité réduite. Le numéro de la ligne apparaît sur un afficheur électronique et sur trois côtés du bus. Autre nouveauté, les autobus disposent d'un système électronique de vente de tickets permettant l'utilisation des cartes magnétiques prépayées pour monter à bord.

Le réseau de transport initial couvre un ensemble de quinze lignes, l'objectif d'Alsa, pour le mois de septembre, étant d'assurer la desserte et de vérifier si le service répond bien aux attentes des usagers et d'y apporter éventuellement les corrections nécessaires afin qu'il soit prêt pour la rentrée scolaire et universitaire.

Dans un premier temps, 46 autobus flambant neufs seront mis en service pour répondre aux besoins de transport plus faibles pendant la période du mois de Ramadan. Ce nombre sera porté à 80 autobus prévus pour le 30 septembre 2010.

76 véhicules supplémentaires viendront compléter par la suite le parc existant pour atteindre les 156 autobus prévus dans le contrat de gestion déléguée.

La société Alsa s'est engagée également à reprendre, dans sa totalité et avec tous ses droits, le personnel de la Régie autonome de Transport d'Agadir (RATAG) qui a d'ailleurs suivi un plan de formation, depuis le mois de mai dernier, pour le préparer au nouveau service de transport public. De plus, la société procédera au recrutement de 225 personnes supplémentaires dans la région d'Agadir pour couvrir les besoins du service. La société va créer en tout 450 emplois directs.

L'investissement prévu pour cette première étape est estimé à 202 millions de dirhams. Celui-ci atteindra un total de 532 millions de dirhams à la fin du contrat en 2025. A l'horizon 2012, Alsa prévoit le transport de 48 millions de passagers.

Il est à rappeler que l'opérateur espagnol est déjà présent à Marrakech où il assure le service de

transport urbain et périurbain de cette agglomération depuis 1999 grâce à plus de 550 collaborateurs et un parc de 171 véhicules.

Ils ont dit

-Tareq Kabbage, maire de la ville d'Agadir

« Aujourd'hui, nous avons réceptionné une cinquantaine d'autobus pour le transport urbain et interurbain. C'est donc le démarrage officiel de la société Alsa qui a pris en charge le transport en commun dans l'agglomération du Grand Agadir. Pour nous, ça va être, je l'espère, un nouveau départ parce que le transport urbain comme dans d'autres villes connaît une crise profonde. Nous espérons donc rendre service aux citoyens avec un transport de qualité, mais aussi un coût qui correspond au niveau de vie des habitants. Ce que nous voulons, c'est que ce transport s'améliore de façon continue. C'est pour cela qu'il y aura une commission de contrôle qui regroupera l'ensemble des communes intéressées. Dans l'avenir, nous espérons avoir deux lignes structurantes en site propre, c'est-à-dire des bus prioritaires qui permettront là aussi de réduire les délais de transport dans la ville. Quand je dis la ville, je parle du Grand Agadir qui est constitué des communes d'Inezgane, Aït Melloul, Dcheïra Al Jihadiya et Agadir. Ce sont des axes Nord-Sud, que nous souhaitons connecter en bus qui permettent d'avoir des axes structurants et bien sûr, un réseau de rabattement des usagers. Donc, ce sera une amélioration permanente que nous souhaitons. Bien sûr, ces voies nécessitent des investissements, et là, il va falloir examiner, le problème, avec les communes et le ministère de l'Intérieur pour obtenir le soutien financier. Et nous nous engageons à faire des études pour mettre en place ce mode de transport qui est une sorte de tramway sur pneus aussi performant qu'un tramway en termes de qualité, avec peut-être des capacités horaires inférieures mais qui sont tout à fait normales à l'échelle de notre agglomération».

-José Alberto Pérez, directeur général d'Alsa au Maroc

« Tenir tous nos engagements était pour nous une priorité pour permettre d'offrir à la population d'Agadir une transition optimale et un service de transport urbain à la hauteur de leurs attentes», a déclaré M. Alberto Pérez, directeur général d'Alsa au Maroc.

« Nous sommes très heureux d'avoir eu l'opportunité de contribuer au développement économique du Grand Agadir avec l'apport de notre savoir-faire et notre expérience au niveau du transport en commun. Notre objectif est de rendre un service de transport public accessible à tout le monde, avec des bus de haute qualité et de dernière technologie en matière de transport de passagers et du respect de l'environnement. Nous voulons que le transport en commun devienne le mode le plus important dans la région d'Agadir pour toutes les couches sociales. Le tarif applicable en zone urbaine est de 4 DH le ticket et 3,60 DH pour les titulaires de la carte magnétique prépayée, Ikhlas, soit 10% de réduction. Les cartes d'abonnement mensuel de 80 DH donnent droit au transport des scolaires et des étudiants de leurs lieux de résidence à leurs établissements pendant un mois. En ce qui concerne la zone périurbaine, cela dépend des lignes et du kilométrage, les tarifs varient donc entre 4 et 9 DH».

Libération